

(N° 116.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 1847.

Rapport de la Commission des naturalisations sur la demande en naturalisation ordinaire du sieur Otto Albert Ninteman, capitaine de navire de commerce, à Anvers.

(Voir le N° 295, session 1844-1845 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS ,

Le pétitionnaire est né à Papenbourg (Hanovre), le 3 décembre 1808; dès sa tendre jeunesse il a quitté son pays natal, s'est adonné à la navigation et de simple matelot est parvenu, par ses connaissances, son application et sa bonne conduite, au grade de capitaine de navire. Depuis 1832 jusqu'à ce jour sans interruption il a navigué comme tel sur des navires Belges tant du port d'Ostende que de celui d'Anvers, où il commande dans ce moment le navire de commerce la *Clémence*, armateur M. Louis Vantilt, de Louvain; le 9 août 1837 il a épousé une femme belge.

Tous les renseignements fournis sur son compte lui sont favorables, et l'autorité supérieure estime que sa demande peut être favorablement accueillie. La Chambre des Représentants l'a prise en considération en sa séance du 8 février courant, à l'unanimité de 53 suffrages.

Le Chevalier PH. DE WOUTERS DE BOUCHOUT, Rapporteur.